

Institut de

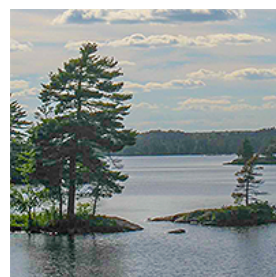
Géoarchitecture

aménagement et urbanisme durables, environnement

STAGES PROFESSIONNELS

AUDE • LICENCE 3^e ANNÉE ET MASTER 2^e ANNÉE

Ateliers, projets, outils • Sem. 6, UE 5 - Sem. 10, UE 5



Objectifs

Premières expériences dans les métiers de l'aménagement

Le stage professionnel est obligatoire à la fin de chaque cycle de diplôme. En Licence, il s'agit d'une première découverte (5 semaines à partir de début juin) d'un milieu professionnel, de son organisation, de ses méthodes de travail et des objets de son activité.

En Master, le stage de 4 à 6 mois, positionné en fin de scolarité à partir d'avril, s'effectue dans un poste de responsabilité et vise un débouché immédiat : de nombreux employeurs le considèrent comme une « période d'essai » avant un contrat de travail pérenne. Pour ce dernier stage, les futurs diplômés sont en position de responsabilité d'un dossier ou d'un ensemble de travaux. Même si le stage se déroule sous la supervision des tuteurs, l'autonomie et la capacité à suivre l'intégralité d'un travail complexe sont, à quelques mois du diplôme, au cœur des compétences à évaluer.

Contenu des enseignements

Comme le prévoient les textes généraux qui régissent les stages, la structure d'emploi et le type de travail doivent être en relation avec la formation. L'encadrement de chaque stagiaire est assuré par un tuteur professionnel chez l'employeur et un tuteur universitaire désigné par l'Institut.

Le rapport rédigé pendant le stage doit comporter au moins quatre éléments :

- une présentation succincte de l'organisme d'accueil, et de la fonction occupée ;
 - une mise en perspective théorique et critique ; il ne s'agit pas de juger le fonctionnement de la structure d'accueil, mais de montrer que les stagiaires peuvent situer leur travail dans un double contexte : d'une part l'état des connaissances (théories et doctrines, bibliographie, travaux semblables sur d'autres sites, etc.) d'autre part le contexte du travail lui-même (problématiques, acteurs, partenaires, enjeux...).
 - une description du travail effectué, accompagnée d'une sélection de documents produits pendant la durée du stage.
 - une évaluation personnelle du stage, et de l'adéquation entre la formation universitaire et les compétences qui étaient nécessaires pour l'emploi occupé.
-

Contrôle de connaissances

Le stage fait l'objet d'une fiche d'évaluation par le tuteur professionnel, et d'un rapport final, à remettre deux semaines avant une soutenance publique. En Master, un rapport d'étape est évalué par le tuteur universitaire à mi-parcours.